

# **Vieillesse heureuse, seniors au travail, nouvelle vague : quel scenario ?**

**Jean-Hervé Lorenzi, Jacques Pelletan, Alain Villemeur**

Au cœur des processus du vieillissement se situent les dépenses publiques sociales (retraite, santé, famille, etc.) et d'éducation, leur répartition en fonction des générations (jeunes, actifs, retraités) ainsi que les prélèvements obligatoires auxquels elles donnent lieu. Au moment où nos Etats sont désemparés, la gestion des transferts intergénérationnels apparaît comme une arme de politique économique inattendue et très importante. C'est dire si le vieillissement est une grille de lecture majeure, dans un pays comme le nôtre, pour analyser, interpréter et proposer des trajectoires de croissance.

La France se situe en tendance annuelle sur une trajectoire qui n'est pas soutenable, compte tenu des déficits publics et sociaux. De graves tensions apparaissent sur le marché du travail et sur le financement de la protection sociale, ce qui met en péril notre potentiel de croissance tandis que la jeunesse est à la peine. Sans réforme structurelle largement liée à l'intergénérationnel, les conflits de répartition seront beaucoup plus aigus, avec un sentiment de profonde injustice pouvant déboucher sur le risque d'une révolte des jeunes.

Pour saisir toute l'importance à venir des variables de politique économique, nous avons imaginé trois scénarios reflétant un possible futur :

- celui de l'investissement en faveur des personnes âgées ou « la vieillesse heureuse » ;
- celui du report important de l'âge de départ à la retraite ou « les seniors au travail » ;
- celui de l'investissement en faveur des jeunes ou « la nouvelle vague ».

Nous les évaluons à l'aune de quatre contraintes portant sur les gains de productivité, l'emploi des jeunes, l'emploi des seniors, ainsi que l'équilibre des finances publiques. Ces contraintes forment une sorte de « corridor » à l'intérieur duquel nous souhaitons nous positionner pour assurer une croissance soutenable.

## **La vieillesse heureuse**

Dans ce scénario, les pouvoirs publics décident d'investir massivement en faveur des aînés, autrement dit des personnes de plus de 75 ans, tout particulièrement dans le soutien aux personnes dépendantes.

### *De fortes dépenses en faveur des aînés*

Ce scénario consiste donc à augmenter annuellement les dépenses en faveur des personnes âgées d'environ 2 % du PIB, soit de 40 milliards d'euros. Cet effort supplémentaire serait essentiellement consacré:

- aux dépenses de dépendance en établissements;
- aux dépenses de dépendance en faveur des personnes dépendantes à domicile;
- aux dépenses d'hébergement dans les EHPAD, les unités de soin de longue durée (USLD) ou les établissements de répit;

- aux dépenses de santé (consultations, médicaments...) et à la prévention de la dépendance.

Une grosse partie de cet effort supplémentaire résidera dans un accroissement très important des ressources humaines consacrées à prendre soin des personnes âgées, à l'image de la Suède qui a un taux d'encadrement de ces personnes trois fois supérieur à celui de la France.

### *Professionaliser et rendre attractifs les métiers de la dépendance*

La pénurie actuelle de main-d'œuvre dans le secteur de la dépendance menace la réalisation de ce scénario. D'une manière générale, ce phénomène est constaté dans de nombreux pays européens, le recrutement et la fidélisation du personnel s'avérant difficile. En France, le secteur fait face à une diminution du nombre de personnels pour certains établissements ainsi qu'à de graves difficultés de recrutement, que ce soit de l'aide à domicile ou des EHPAD.

Il convient de mettre rapidement en place des réformes solides visant à attirer davantage de main-d'œuvre dans le secteur de la dépendance. Il apparaît essentiel de revaloriser les emplois en améliorant leur rémunération, les conditions de travail et la formation professionnelle.

### *Penser le logement des personnes âgées comme un élément du bien vieillir*

Force est de constater que les solutions sont préconisées selon une logique binaire, le maintien à domicile ou le placement en établissement pour les personnes les plus dépendantes. Les autres solutions comme l'adaptation de logements ou des logements adaptés sont peu envisagées en France. Il est nécessaire de faire de l'adaptation des logements privés un axe fort des politiques publiques du bien vieillir.

En réalité, la question de l'adaptation du domicile des personnes âgées n'est abordée que de façon marginale; en outre les aides actuelles sont variables, leurs conditions d'attribution également, ce qui rend le dispositif peu lisible.

Le vieillissement nous impose enfin de revisiter l'ensemble de nos politiques publiques. Citons par exemple, une incitation fiscale pour épargner davantage pour le logement des personnes âgées dépendantes ou un label «logement adapté aux personnes dépendantes».

### *Une création d'environ 900 000 emplois en faveur de la dépendance*

L'évaluation du nombre d'emplois créés repose sur un alignement du traitement français de la dépendance sur la norme suédoise. Ce scénario conduit à l'emploi de 1,25 millions de personnes dans le secteur de la dépendance; on admettra un horizon de 15 ans pour atteindre un tel objectif, ce qui paraît plausible au travers de l'exemple de la Suède. Le nombre de personnes dépendantes va continuer à croître et une estimation moyenne fait état d'une croissance annuelle de 1,5 %. En quinze ans, ceci implique une croissance des effectifs de l'ordre de 25 %. En définitive, dans 15 ans, l'emploi dans le secteur de la dépendance pourrait concerner environ 1,5 million de personnes; ce chiffre devrait être un minimum. Compte tenu de la probable réduction du nombre d'aidants familiaux, il faut donc envisager la création d'environ 900 000 emplois dans ce secteur, soit 60 000 créations d'emplois annuellement.

### *Les gérontechnologies et la robotique, un nouveau moteur de l'économie?*

Les gérontechnologies apparaissent à bien des égards comme incontournables et prometteuses tant sur le plan de la création d'emplois que celui de la productivité du travail. Une nouvelle industrie dédiée à ces besoins peut naître et irriguer toute l'économie. Au-delà des emplois de service à la personne, il y aura des emplois de surveillance, d'informaticiens et de techniciens.

D'un point de vue macroéconomique, les gérontechnologies représentent d'importantes potentialités en termes de marché. Cependant, en France, l'usage de ces technologies reste à l'heure actuelle très limité et notre pays accuse un important retard par rapport à des pays comparables. Le secteur des gérontechnologies (et de la robotique) peut devenir un gisement d'emplois en France, d'une part de ressources d'ingénierie et de développement pour concevoir de nouveaux outils, et d'autre part de production de biens et de services associés non délocalisables.

Enfin, l'utilisation intensive des TICS est un facteur de hausse de gains de productivité dans les services mais aussi dans les industries qui produisent ces biens. Les gérontechnologies et la robotique sont susceptibles de faire l'objet de gains de productivité dans leur production.

#### *Encore plus de prélèvements sur les actifs?*

Le financement de l'effort supplémentaire en faveur de la dépendance nécessite des ressources supplémentaires, sans recours évidemment à l'endettement. La première solution envisagée, classique en matière de dépenses sociales, consiste à augmenter les prélèvements sur les actifs au titre de la solidarité intergénérationnelle, par exemple par l'intermédiaire d'une hausse des cotisations sociales salariales. Mais, le recours aux transferts intergénérationnels paraît problématique, compte tenu du haut niveau atteint par ces transferts et de son impact négatif sur l'économie. La deuxième solution envisagée est de reporter ces efforts sur les seniors et les personnes âgées qui bénéficient de revenus plus élevés et d'un patrimoine parfois conséquent.

D'ores et déjà, des personnes dépendantes vendent leur bien pour subvenir aux dépenses et vivre aussi bien que possible. Cette solution paraît s'inscrire naturellement dans une évolution vis-à-vis de la transmission d'un héritage aux descendants; on ne transmettra que «ce qu'il restera lorsqu'on aura bien vécu», telle est la position de près de 50 % des plus de 70 ans. Sur le plan économique, une telle mesure accélérerait la transmission des biens ou procurerait des ressources nouvelles gagées sur les patrimoines. Elle n'aurait évidemment pas d'effet négatif direct sur le pouvoir d'achat des actifs ou des seniors.

#### *Un tel scénario peut-il être vertueux?*

Un effort supplémentaire de l'ordre de 2 points du PIB nous alignant sur la Suède se conjugue à de fortes créations d'emplois, de l'ordre de 900 000 emplois en une quinzaine d'années. Cependant, de telles créations d'emplois ne sont pas envisageables sans revalorisation et professionnalisation de ces métiers. Une bonne partie de ces emplois pourrait être remplie par des jeunes, ce qui pourrait faire baisser le chômage des jeunes.

Des gains de productivité sont à attendre d'une politique visant à faire des gérontechnologies et de la robotique un nouveau moteur économique. Des retombées peuvent irriguer toute l'économie, par exemple au travers d'une utilisation plus intensive des TICS. Une ambitieuse politique de prévention est aussi de nature à améliorer la santé des actifs et à retarder l'entrée dans la dépendance, ce qui améliore la productivité.

La véritable difficulté du scénario réside dans son financement. S'il repose sur les actifs, par exemple au travers d'une hausse notable des cotisations sociales, la réduction de la consommation des actifs qui en résulterait pourrait annuler les effets vertueux du scénario.

Un financement par les seniors, par les retraités et surtout par les aînés, compte tenu de leurs revenus et de leurs patrimoines plus élevés, permettrait de ne pas accroître la charge pesant sur les plus jeunes générations.

## Les seniors au travail

Dans ce scénario, les pouvoirs publics décident de reporter l'âge effectif de départ à la retraite jusqu'à 65 ans en moyenne dans le cadre d'une retraite choisie. Ce scénario trouve son inspiration dans cette décision déjà à l'œuvre dans de nombreux pays développés, comme l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, les États-Unis, la Suède et le Royaume-Uni.

### *Vers une retraite « choisie » de 60 à 70 ans*

On vit de plus en plus vieux mais c'est surtout parce qu'on arrive en meilleure santé à 55-60 ans, à cet âge où l'on était considéré comme « vieux » il y a cinquante ans. Autrement dit, un processus de rajeunissement se conjugue au processus de vieillissement traditionnellement évoqué et sa prise en compte modifie le regard porté sur cette question.

Ce scénario trouve sa légitimité dans l'allongement continu et spectaculaire de l'espérance de vie à 60 ans qui caractérise le vieillissement depuis plusieurs décennies.

Cependant, une réforme reportant l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans en moyenne devra prévoir de larges exemptions pour ceux qui ont exercé des métiers pénibles.

Une telle réforme devra aussi laisser des marges de manœuvre individuelles aux actifs dans leur choix de départ; elle s'apparentera alors plutôt à une « retraite choisie », l'âge de 65 ans étant davantage un âge moyen de départ qu'un âge couperet. Ce scénario nous paraît cohérent avec un objectif de taux d'emploi des 55-64 ans de 70 % à l'horizon 2030, aligné sur les pays les plus performants en Europe. En France, il est seulement de 40 % alors qu'il est de 46 % dans le reste de l'Union européenne.

### *Des politiques de vieillissement actif*

Comment la Finlande a-t-elle procédé pour atteindre un taux d'emploi des seniors de 56 % en 2010? Les réformateurs finlandais ont mis en œuvre un vaste programme portant sur le « bien-être au travail », programme s'intégrant dans des politiques dites de « vieillissement actif ». Au départ, le projet s'est prioritairement adressé aux dirigeants d'entreprise afin de modifier leur attitude par rapport au vieillissement. Les Finlandais ont aussi travaillé sur d'autres leviers, comme la formation des seniors, ou la promotion de la santé des seniors.

Ces programmes parient sur un triple gain: plus de bien-être pour les salariés, une meilleure productivité pour les entreprises et de moindres accroissements des dépenses de retraite pour la société, ce qui libère des ressources pour les investissements d'avenir. Les résultats sont là, avec une augmentation du nombre de seniors au travail de l'ordre de 60 % en seulement treize années.

Le père du programme senior en Finlande estime que le facteur déclencheur a été la formation des cadres dans l'entreprise, qui a conduit au changement d'attitude à l'égard des employés âgés. On ne peut manquer de s'interroger sur les conditions de travail et la gestion des ressources humaines dans les entreprises en France.

### *Le capital humain: une clé de l'emploi des seniors*

Dans tous les pays, les taux d'emploi sont d'autant plus élevés que le niveau d'éducation est élevé, ce qui est cohérent avec l'idée qu'un capital humain élevé favorise l'emploi des seniors. Quels sont alors les obstacles à l'accumulation du capital humain pour les seniors? Nous savons que la « proximité avec la retraite » pourrait désinciter l'entreprise ou l'individu à investir dans le capital humain. Si un effort significatif est fourni pour la formation, en prévision d'un allongement des carrières, celui-ci doit être pensé très en amont de la proximité avec la retraite.

Il faut également se réinterroger sur la formation continue, d'autant plus que la situation est très préoccupante en France pour les salariés de plus de 45 ans.

### *Un accroissement notable du taux d'emploi des seniors?*

Le report de l'âge de départ à la retraite favorisera-t-il réellement l'emploi des seniors? Finalement, ne peut-on pas craindre une substitution qui se ferait au détriment de l'emploi des jeunes ?

Une première constatation montre que le report de l'âge de la retraite à 65 ans dans les pays comme les États-Unis, la Suède, la Finlande ou le Royaume-Uni est accompagné par des taux d'emploi des 55-64 ans plus élevés qu'en France.

Comment l'expliquer ? La raison souvent invoquée réside dans l'impact de l'effet horizon. Un autre effet peut être souligné, l'effet réseau. Un senior, dont le réseau est massivement en pré-retraite ou à la retraite, aura des difficultés à trouver un emploi, de même qu'un jeune chômeur avec un faible réseau. Le report de l'âge de la retraite retarde ainsi l'effet horizon tandis qu'il maintient plus longtemps l'effet réseau.

### *Une réduction du chômage des jeunes?*

L'idée première que la diminution de l'un entraîne l'augmentation de l'autre est une fausse évidence, contredite par les expériences de tous les pays développés. Tous les pays européens qui ont un meilleur taux d'emploi des seniors ont aussi un moindre chômage des jeunes.

Ces corrélations esquissent un avenir envisageable pour la France où le recul de l'âge de départ à la retraite aurait des effets bénéfiques tant pour les seniors que pour les jeunes, même s'il existe de nombreuses incertitudes sur les conditions de réussite d'un tel scénario.

### *Une consommation plus dynamique*

Le passage à la retraite se traduit, au moins dans les années qui suivent, par une baisse de la consommation, le niveau d'épargne se maintenant. Cette attitude n'est pas sans poser quelques soucis aux économistes qui attendaient plutôt le maintien de la consommation et la baisse de l'épargne.

Si le taux d'emploi des seniors augmente, on devrait mécaniquement observer une forte augmentation tendancielle de la demande de biens et services. On peut aussi prévoir que le renoncement aux soins médicaux sera moindre et que la demande en biens et services médicaux pourrait croître et ainsi améliorer également l'état de santé de la tranche d'âge.

La demande de biens et de services médicaux liés à la dépendance devrait croître. En effet, le travail prolongé des seniors réduira mécaniquement le rôle d'aidants familiaux qu'il joue en faveur des personnes âgées.

### *Des transferts intergénérationnels plus favorables aux jeunes*

Moins de retraités (avec des durées de retraite plus courtes) et plus d'actifs cotisants devraient évidemment soulager les régimes de retraite. Un système de retraite « choisie » avec un âge moyen de départ à la retraite de 65 ans devrait à terme rétablir l'équilibre financier du régime des retraites.

Dans cette perspective, il faut bien sûr intégrer l'hypothèse que les actifs de plus de 60 ans ne seront pas chômeurs. C'est le défi à relever dans ce scénario. Si tel est le cas, avec en prime la réduction du chômage des jeunes, les dépenses d'assurance-chômage devraient diminuer, ce qui libérerait des ressources financières pour d'autres activités plus productives.

Le travail prolongé des seniors, cette génération pivot vis-à-vis des ascendants et des descendants, justifiera de trouver de nouvelles sources de financement de la dépendance et de la garde des enfants. Cependant, les dépenses nouvelles devraient être faibles en comparaison des gains financiers engrangés.

### *Un tel scénario peut-il être vertueux?*

Une augmentation de l'âge effectif de départ à la retraite à 65 ans en moyenne est de nature à faire disparaître le déficit annuel des régimes de retraite (environ 30 milliards, soit 1,5 % du PIB) et à équilibrer à terme ces régimes. Ce scénario nécessite d'être accompagné par de rigoureuses et ambitieuses politiques de «vieillessement actif». Les gains de productivité ne devraient pas alors s'en trouver ralentis par l'hypothétique baisse de productivité en fonction de l'âge.

La bonne nouvelle, à l'encontre de toutes les idées reçues, réside dans l'existence potentielle d'un cercle vertueux se mettant en place à moyen terme avec la hausse du taux d'emploi des seniors de 55-64 ans et simultanément la hausse du taux d'emploi des jeunes (ou la réduction du chômage des jeunes). Cependant, il y a lieu de penser que ce cercle vertueux doit s'inscrire dans une vraie dynamique de croissance, d'au moins 2 % annuellement, compte tenu de la nécessaire création d'emplois pour les seniors et les jeunes.

Ce cercle vertueux devrait favoriser le financement des politiques publiques, l'économie faite sur l'assurance-chômage des jeunes pouvant contribuer au financement de la formation continue.

## **La nouvelle vague**

Dans le troisième et dernier scénario, un renversement de perspective est opéré en considérant un effort financier en faveur des jeunes, permettant de rééquilibrer les transferts financiers actuels.

A l'examen des transferts intergénérationnels, la France présente une position très particulière, à savoir des transferts très favorables aux plus de 60 ans. Indépendamment du motif d'équité, nous cherchons à savoir si le rééquilibrage de ces transferts permet d'améliorer l'efficacité collective, c'est-à-dire notre potentiel de croissance.

Le scénario de référence est celui que nous vivons actuellement: une croissance économique faible, avec des progrès de productivité en tendance annuelle dépassant à peine 1 %, s'inscrivant dans une baisse continue depuis plusieurs décennies.

### *Biens et services collectifs: donner de nouvelles armes à la jeunesse*

Alors que la situation actuelle se caractérise par de faibles gains de productivité et une difficulté des plus jeunes générations à entrer sur le marché de l'emploi, le capital humain apparaît au cœur de nos interrogations.

Deux objectifs sont formulés pour ce qui concerne l'éducation. Un premier objectif consiste à avoir 60 % des élèves sortant du système éducatif diplômés du supérieur. Le second objectif est de ramener à 5 % la part des élèves sortant du système éducatif sans diplôme.

Par ailleurs, la hausse des loyers dégrade fortement le pouvoir d'achat des jeunes actifs, alors que les jeunes en général accèdent de moins en moins facilement à un logement social. Plus fondamentalement encore, la tension sur le marché du logement a des répercussions fortes sur l'éducation et la capacité à accumuler du capital humain.

Enfin, la santé des jeunes apparaît comme une grande oubliée des débats sur le vieillissement. Nombre d'étudiants renoncent à une mutuelle et repoussent certains soins par manque de moyens. Là encore, les répercussions sur l'éducation sont fortes et se poursuivent encore après la sortie du système éducatif, ce qui a un impact notable sur la productivité.

### *Marché du travail: mettre fin au parcours du combattant*

La très forte sélectivité du marché du travail, pour lequel prime le diplôme, conforte les inégalités de départ et amplifie le phénomène de files d'attente. Même pour ceux qui trouvent un emploi, la précarité – accumulation de stages et de CDD – est encore le lot de quasiment la moitié d'entre eux trois ans après la sortie du système éducatif.

La France est dans une situation particulière, avec un taux de contrats précaires parmi les plus forts en Europe. Dans ce contexte, les jeunes jouent le plus souvent un rôle d'ajustement quand la conjoncture se dégrade, ce qui est à long terme défavorable à leur activité.

Cela nous amène à proposer de décroiser le marché du travail entre les deux grandes formes de contrats que sont le CDD et le CDI. Il serait ainsi souhaitable d'aller vers une forme de contrat unique. Il comporterait des droits transposables et évolutifs au cours du temps. Ainsi, le profil d'évolution des charges pesant sur le travail aurait la forme d'une courbe en cloche.

Ce type de contrat permettrait tout d'abord d'alléger le poids pesant sur le travail des plus jeunes. Ensuite, tout en conservant une dose de flexibilité, il permettrait de lever la dualité existante entre les types de contrats.

### *Allocation de l'épargne: favoriser les activités innovantes*

Le marché de l'épargne, enfin, doit être rééquilibré en faveur des plus jeunes générations. Il apparaît que la détention d'épargne, très faible pour les jeunes actifs, est globalement croissante avec l'âge. Or, on sait que l'aversion au risque augmente avec l'âge, même si d'autres paramètres doivent être pris en compte. Dans ce contexte, une épargne majoritairement détenue par des seniors averses au risque laisse présager une quête croissante pour la sécurité des actifs financiers.

Les modifications actuelles du marché de l'épargne, font craindre de grandes difficultés pour le financement des activités innovantes. L'objectif est d'augmenter substantiellement la part de l'épargne investie dans les entreprises innovantes, notamment à travers le capital-risque et le capital développement.

### *Éducation, logement, santé: comment préparer la nouvelle vague?*

Deux leviers d'action doivent être mobilisés, d'une part, l'accumulation du capital humain, d'autre part le processus de renouvellement des activités.

Il est vital de sélectionner quelques secteurs industriels et mobiliser des crédits et des faisceaux d'incitations puissants permettant de les faire grandir et prospérer. Il faut faire la part belle aux «jeunes créateurs». Mais, pour que ces activités prospèrent, il faut miser à moyen et long terme sur le capital humain.

L'action sur les biens et services collectifs en faveur des plus jeunes constituera la priorité de l'action publique dans ce scénario. 30 milliards, soit 1,5 % du PIB seront en effet dégagés pour les différentes mesures proposées.

Le premier aspect consiste à inciter les plus jeunes à se former, en d'autres termes à améliorer la «rentabilité» de l'investissement dans l'éducation. Du fait que les contraintes de ressources au sein des familles sont à même de gripper une transmission entre générations, un modèle de type nordiste serait plus adapté à la réalité actuelle de l'éducation.

Mais les barrières ne sont pas uniquement financières. Il importe de mettre l'accent sur la réussite dans l'assimilation des savoirs de base, dès le plus jeune âge, et de lutter contre une ségrégation territoriale qui s'accroît au fil de l'évolution des prix de l'immobilier.

### *De nets progrès pour l'emploi des jeunes*

Nous savons que les niveaux de chômage sont très différenciés selon le diplôme : moins de 10 % pour les diplômés du supérieur, plus de 40 % pour ceux sans qualification. Or, nous nous sommes donné deux objectifs portant sur la baisse du nombre de non diplômés et sur l'augmentation des diplômés du supérieur.

Lever l'insécurité et la précarité des contrats, sous condition d'une période d'essai satisfaisante, permettrait de restaurer un minimum de confiance de part et d'autre sur le marché de l'emploi. Par ailleurs, le fait d'avoir des charges sociales croissantes durant les premières années d'activité, et allégée au-delà de 55 ans, permettrait de réduire la fiscalité sur le travail des jeunes et des seniors.

Là encore, il est très difficile de quantifier l'impact que cela aurait sur l'emploi des jeunes, mais on se doute qu'il serait positif.

### *Les progrès de la productivité*

Il importe d'apporter des éléments de comparaison internationaux pour savoir dans quelle mesure les investissements réalisés ont un impact sur la productivité. Si on prend l'éducation supérieure, nous savons que son impact sur la productivité et la croissance dépend très largement de l'avancement technologique des pays concernés.

Pour les pays les plus avancés, proches de la frontière technologique, le niveau d'éducation supérieure a un impact fort sur la productivité. Compte tenu de l'écart entre la France et les pays anglo-saxons, s'aligner sur ces derniers du point de vue du stock de diplômés du supérieur, nous conduirait à gagner 1,3 % de gains de productivité. On se rend compte du potentiel considérable de gains de productivité si nous savons mettre l'accent convenablement sur l'éducation supérieure.

La réallocation de l'épargne, également encouragée, ainsi qu'une véritable réflexion sur l'organisation d'un « choc d'offre » permettrait finalement des gains de productivité conséquents.

### *Un tel scénario peut-il être vertueux?*

Ce scénario a une très grande valeur, notamment pour l'emploi des jeunes et la productivité. Néanmoins, l'emploi des seniors n'est pas ici spécifiquement encouragé. De plus pour satisfaire à l'absence de déficit budgétaire, un alourdissement de la charge fiscale est nécessaire, ce qui n'est possible que si les plus aisés font un effort tout particulier. Une combinaison avec les scénarios précédemment analysés doit donc être proposée si l'on veut jouer de tous nos atouts.

## **Conclusion**

Notre conclusion est nouvelle : face au problème du vieillissement, la France doit tout à la fois investir dans sa jeunesse, qui est un atout irremplaçable et saisir le vieillissement et le rajeunissement comme une véritable opportunité économique et sociale. D'où les dix propositions phares qui suivent.

Les trois scénarios évoqués de « la vieillesse heureuse », « des seniors au travail » et de « la nouvelle vague » satisfont, malheureusement partiellement, aux quatre conditions pour un développement économiquement et socialement soutenable. Il y a bien une amélioration sur l'emploi pour la « vieillesse heureuse », une réduction des déficits sociaux et une hausse de l'emploi des seniors pour les « seniors au travail », enfin une hausse de la productivité et de l'emploi des jeunes pour la « nouvelle vague ». Mais les conditions ne sont jamais vérifiées simultanément dans ces scénarios stylisés. Il est donc nécessaire d'envisager un compromis entre ces scénarios.

Ce scénario d'avenir doit alors s'appuyer sur des propositions qui empruntent aux trois scénarios. Il ne s'agit pas ici principalement d'un motif d'équité intergénérationnelle qui nous guiderait, mais bien d'un impératif d'efficacité pour une croissance durable et soutenable.

La France peut renouer avec une vraie dynamique économique si elle sait tout à la fois investir dans sa jeunesse et saisir le vieillissement et le rajeunissement comme une véritable opportunité économique et sociale. Ce compromis repose sur une utilisation imaginative des transferts intergénérationnels au profit des plus jeunes générations.

### Dix propositions phares

Proposition 1 : Dimensionner le système d'enseignement supérieur pour avoir 60% d'une classe d'âge diplômée du supérieur et mettre en place une allocation d'autonomie pour les étudiants en échange de quelques heures hebdomadaires de travail d'intérêt général.

Proposition 2 : Lancer un programme de formation complémentaire, obligatoire et rémunérée, pour les jeunes sans diplôme et sans qualification.

Proposition 3 : Mettre en place un contrat de travail unique en l'associant à une sécurité sociale professionnelle.

Proposition 4 : Alourdir l'impôt sur les successions afin d'augmenter l'avantage comparatif des donations et accélérer ainsi la circulation du patrimoine.

Proposition 5 : Diminuer les charges sociales pour les jeunes actifs (16 à 29 ans) et les seniors de plus de 55 ans.

Proposition 6 : Sécuriser l'investissement de long terme dans les entreprises innovantes. En particulier, des véhicules associant public et privé pour des projets ciblés d'investissement de long terme seraient créés.

Proposition 7 : Augmenter l'âge réel de cessation d'activité tout en mettant en place une « retraite choisie » de 60 à 70 ans.

Proposition 8 : Mettre en œuvre un vaste programme de « vieillissement actif » inspiré de l'exemple finlandais et établir une année de formation obligatoire à plein temps entre 35 et 50 ans.

Proposition 9 : Mettre en place un plan ambitieux afin de former des jeunes diplômés aux métiers de l'aide à la personne dépendante, tout en rendant attractifs ces métiers.

Proposition 10 : Investir dans les gérontechnologies, notamment la robotique.

Les dix propositions constitutives de notre scénario d'avenir permettent de définir un véritable choix de politique économique. Elles s'inscrivent dans une nouvelle dynamique fondée sur la jeunesse. En un mot, elles dessinent l'avenir d'une France optimiste.

## Bibliographie

Aghion P., Cette G., Cohen E., Pisani-Ferry J. (2007), «Les Leviers de la croissance française», Conseil d'Analyse Économique, Rapport n°72.

Cahuc P., Kramarz F. (2004), De la précarité à la mobilité: vers une Sécurité sociale professionnelle, La Documentation française.

Centre d'analyse stratégique (2006), Personnes âgées dépendantes: bâtir le scénario du libre choix, la documentation française, p. 147.

Lorenzi J.-H., Pelletan J., Villemeur A. (2012), Rajeunissement et vieillissement de la France, une politique économique pour la jeunesse, Descartes, mars.

Lorenzi J.-H. et Villemeur A. (2009), L'innovation au cœur de la nouvelle croissance, Economica, mai.